



Guide du commerçant écoresponsable

Ville de Saint-Lambert



Le principe des 4RV

Le principe des 4RV est à la base de toute démarche écoresponsable. Familiarisez-vous avec ses fondements à appliquer selon la chronologie suivante :

R EPENSER	Prenez le temps de réfléchir à vos besoins réels, à vos pratiques et à vos choix de produits de consommation.
R ÉDUIRE	Évitez l'achat et l'usage de produits qui se transforment rapidement en déchets. Par exemple, évitez le suremballage, l'achat d'articles jetables, la distribution d'articles promotionnels, etc.
R ÉUTILISER	Donnez une seconde vie à un objet. Par exemple, utilisez de la vaisselle ou des nappes lavables plutôt que jetables ou utilisez le verso d'une feuille de papier comme brouillon.
R ÉCYCLER ou	Lorsqu'un produit ne peut plus être réutilisé, recyclez-le! En plus de réduire la quantité de matières à enfouir, le recyclage diminue la pression sur les matières premières. Assurez-vous au préalable qu'il s'agisse bel et bien d'un produit recyclable.
V ALORISER	Transformez vos déchets non recyclables en énergie ou en compost!

L'approvisionnement et la sélection de produits

Les fournisseurs

Choisissez des fournisseurs **locaux** < 100 km.

Favorisez les fournisseurs qui adoptent des **pratiques responsables** : politique de développement durable, certification ISO, etc.

Les produits



Achetez en **vrac** et demandez des emballages **réutilisables** à vos fournisseurs. Par exemple, caisses, palettes, etc.

Pour l'alimentation, visez des **aliments de saison, biologiques** et **équitable**s.



Préférez des produits **rechargeables**. Par exemple, condiments en bouteilles plutôt qu'en sachets individuels, piles, cartouches d'encre, etc.

Portez attention à tout le **cycle de vie** de l'article. Renseignez-vous sur les étiquettes et déclarations environnementales courantes au Canada : [Bureau de la consommation Canada](http://www.bcc.gc.ca).



La vaisselle

Mission : diminuer ou minimiser l'utilisation de plastique jetable



Le saviez-vous?

Polystyrène ou **plastique numéro 6**, carton **ciré**, **contenants** et **sacs de plastique biodégradable et oxobiodégradable** : tous doivent être mis à la poubelle. Il n'est pas possible de recycler ces éléments. De plus, ces articles mettent des centaines d'années à se décomposer dans les sites d'enfouissement. Malgré ce que leur nom porte à croire, les contenants de **plastiques biodégradables** ou **oxobiodégradables** sont rarement acceptés dans les collectes de matières compostables. Évitez l'utilisation de ces contenants.

Plats à consommer sur place : optez pour de la **vaisselle lavable**.

Plats à emporter

- Vaisselle **compostable** (carton non plastifié ni ciré, bambou, bagasse)
- Vaisselle **recyclable** (plastique numéro 1 ou numéro 5)

Offrez un **rabais** aux clients qui apportent un **contenant réutilisable**. Développez vos propres tasses et plats réutilisables afin de **fidéliser votre clientèle!**

PROSCRIRE	REPLACER PAR
Pailles de plastique	Paille de papier ou aucune paille
Bâtonnets à café en plastique	Bâtonnets de bois, nouille ou cuillère de métal
Serviettes et nappes jetables	Serviettes et nappes lavables
Ustensiles de plastiques	Ustensiles de bois ou lavables

L'emballage

Favorisez la vente de **produits en vrac** et incitez vos clients à apporter leurs propres contenants. Inspirez-vous de l'épicerie [Loco](#) à Montréal et inscrivez-vous au [Circuit Zéro Déchet](#) pour plus de visibilité!



Évitez le **suremballage**. Demandez-vous si un emballage est nécessaire avant d'envelopper un produit.

Repenser l'utilisation de barquettes ou privilégiez des plats fabriqués à partir de matières recyclées à 100% (papier moulé ou plastique no 1 recyclé (RPET)).

Évitez les **emballages individuels** pour le pain, le beurre, les condiments, etc.

Un emballage plus **compact** requiert moins de matières et réduit les frais d'emballage!

Remplacer le **sac de plastique à usage unique**.

Demandez au client s'il souhaite un sac plutôt que de lui en offrir un d'emblée.

Donnez une deuxième vie à vos **boîtes** de livraisons : proposez-les aux clients pour transporter leurs achats.

Si vous devez absolument fournir un sac au client, remplacez le sac de plastique traditionnel à usage unique par un **sac réutilisable!**



Choisissez un sac **durable**, fabriqué **localement** et fait de **matériaux recyclés**. Misez sur un **design attrayant** et réfléchissez à l'**aspect pratique**.

* Proposition de sac à venir en 2017 suite aux recommandations de la Communauté

métropolitaine de Montréal (CMM).

Les articles promotionnels

Réduisez la distribution d'articles promotionnels, vous éviterez des coûts inutiles pour l'achat d'items qui finissent bien souvent à la poubelle.

Les **qualités recherchées** chez un article promotionnel écoresponsable :

- Fait de matériaux recyclés;
- Entièrement recyclable;
- Durable;
- Fabriqué localement;
- Fournisseurs engagés en développement durable;
- Certification environnementale ou sociale.

Certaines entreprises québécoises se

Optez pour des **articles véritablement utiles** dont vos clients useront assurément! Quelques exemples :

- Une bouteille d'eau sans BPA ou un thermos;
- Un sac réutilisable éclaté;
- Une clé USB, etc.

Considérez l'ensemble du cycle de vie du produit

- 1 L'EXTRACTION ET LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES
- 2 LA FABRICATION
- 3 L'EMBALLAGE ET LA DISTRIBUTION
- 4 L'UTILISATION
- 5 LA FIN DE VIE DU PRODUIT



Source : Équiterre

Consultez le [Guide des produits promotionnels écoresponsables](#) d'Équiterre.



spécialisent dans ce type d'articles!

La gestion des déchets

Renseignez-vous au sujet des matières recyclables admissibles à votre centre de tri : [Tricentris](#).

Transmettez l'information à vos employés et assurez-vous qu'ils aient accès à un bac de recyclage.

Aplatissez les boîtes de carton pour réduire leur volume.

Accompagnez chaque poubelle de votre établissement d'un bac de recyclage et, s'il y a lieu, d'un bac de compostage.

Affichez une **signalisation claire** :

- [Modèles proposés par RECYC-QUÉBEC](#)
- [Modèles proposés par la Table de récupération hors foyer](#)

Votre entreprise se démarque dans l'art du recyclage? Inscrivez-vous au Programme de reconnaissance [ICI ON](#)



[RECYCLE](#) de RECYC-QUÉBEC!

Vous générez beaucoup de résidus alimentaires?

Munissez-vous d'un contrat privé de collecte des matières organiques. Faites-en la promotion pour briller auprès de votre clientèle.

[Répertoire d'entreprises et de sites de compostage autorisés](#)

Développez des **partenariats** avec les organismes de charité de votre région pour redistribuer les denrées invendues.

[Le Service de récupération alimentaire de La Tablee des Chefs](#) sert d'agent de liaison entre les producteurs de surplus alimentaires et les organismes qui les redistribuent aux personnes dans le besoin.

La gestion des déchets (suite)

Disposez convenablement de vos **résidus domestiques dangereux** avec les services d'une [entreprise certifiée](#).

Apportez vos produits électroniques désuets dans un point de dépôt officiel.

Consultez le répertoire d'ARPE-Québec pour trouver un [point de dépôt](#) à proximité!

Comment reconnaître les produits domestiques dangereux?

On trouve sur l'étiquette des produits domestiques dangereux un ou plusieurs de ces pictogrammes :



CORROSIF



INFLAMMABLE



TOXIQUE



EXPLOSIF

Source : RECYC-QUÉBEC

Disposez de vos résidus de construction, rénovation et démolition via les services d'un membre du [Regroupement des Récupérateurs et des Recycleurs de Matériaux de Construction et de Démolition du Québec](#).

Devenez un point de dépôt :

- [Ampoules et tubes fluorescents](#)
- [Peinture](#)
- [Piles et téléphones cellulaires](#)

La consommation d'énergie

Privilégiez les ampoules à DEL certifiées ENERGY STAR® pour leur faible consommation énergétique et leur durée de vie nettement supérieure à celle des

Éteignez les lumières des pièces inoccupées.

Éteignez le matériel informatique en quittant votre commerce le soir.



ampoules à incandescence!

Consultez la capsule-conseil [Comment choisir ses ampoules](#) d'Hydro-Québec.

Installez des **détecteurs de présence**.

Vérifiez l'**isolation du bâtiment**.

Éliminez les fuites d'air en calfeutrant les fenêtres et les portes peu étanches et en y installant des coupe-froid.

Isolez le **réservoir** et les **tuyaux d'eau chaude** pour économiser de l'eau et de l'énergie.

Diminuez la température de seulement 1 °C pour économiser de 5 à 7 % sur les coûts de chauffage.

Baissez le chauffage le soir et les jours de fermeture.
Installez un **thermostat programmable**.

Choisissez une **électricité verte** et pensez aux **énergies renouvelables**.

Privilégiez les [produits certifiés ENERGY STAR®](#).

Verdissez vos murs et votre toit. Les murs et les toits végétaux présentent plusieurs vertus : ils sont esthétiques, antipolluants, isolants, apaisants, économiques, ils protègent la façade ou le toit contre les rayons UV, etc. Vous pourriez même y cultiver vos fines herbes et des légumes!

La consommation d'eau potable

Rappel important

Réparez les fuites sans attendre!

Les systèmes de climatisation ou de réfrigération utilisant l'eau potable devront avoir été remplacés par des systèmes à l'air ou en boucle fermée avant le 15 avril 2018 ou encore être mis hors d'état de fonctionner.

Pour plus de détails, communiquez avec la Division de l'environnement au 450-466-3199 ou à environnement@saint-lambert.ca.

- Un robinet qui fuit gaspille de 140 à 680 L d'eau potable par jour
- Une toilette qui fuit gaspille jusqu'à 550 L d'eau potable par jour

Installez des aérateurs sur les robinets pour en limiter le débit tout en maintenant une pression adéquate.



Remplacez les toilettes standards par un modèle à faible débit. L'utilisation d'une toilette standard nécessite de 12 à 20 litres par chasse, comparativement à 3 à 6 litres pour une toilette à haute efficacité.

Optez pour des **produits homologués WaterSense®** pour la robinetterie, les appareils sanitaires et les systèmes d'arrosage.

Le transport



Faites vos **livraisons** à vélo, en vélo-cargo ou en voiture électrique.

Installez un **support à vélo** à proximité du magasin.

Installez des **bornes de recharges rapides** dans votre stationnement pour inciter les détenteurs de véhicules électriques à vous visiter.

Rencontrez une **entreprise de service-conseil en gestion des déplacements** pour des solutions en transport durable adaptées à vos besoins et à ceux de vos employés.